



**Médiation  
culturelle**  
et apprentissage  
du français



ARTICLE

## Le Français Langue Etrangère (FLE) en quelques questions

par Marie-José Lopes



*Grâce à l'art, au lieu de voir un seul monde,  
le nôtre, nous le voyons se multiplier.*

*Marcel Proust*



### À qui s'adressent les cours de français langue étrangère (FLE) ?

Commençons par définir ce qu'est le FLE. Le FLE c'est la **langue française enseignée à des personnes dont ce n'est pas la langue maternelle**. Le français langue étrangère est enseigné soit en France, au sein des Alliances françaises, des écoles privées de langues, des centres universitaires, des associations... Soit à l'étranger,

*L'ensemble des contenus de ce guide répond au droit français. En ce sens, toute diffusion ou reproduction ne peut se faire sans l'autorisation de l'Alliance Française Paris Ile-de-France.*

pendant la scolarité, ou plus tard, à des fins professionnelles ou touristiques.

Les motivations des apprenants venant en France sont diverses : s'installer en France, pouvoir participer à la scolarité de leurs enfants, faire une partie de leurs études en France, avancer professionnellement. Bien que venant d'horizons différents, les étudiants de FLE ont comme ambition commune l'**intégration**.

Les publics en apprentissage peuvent avoir des profils très différents :

- Adultes **scolarisés** qui pourront suivre des cours de FLE "classiques",
- Adultes **peu ou pas scolarisés** à qui on proposera des cours d'alphabétisation, ou de post-alphabétisation s'ils possèdent quelques bases,
- Adultes en provenance de **pays dont le français est une seconde langue ou la langue officielle**,
- **Enfants** ou **adolescents non francophones** entrant dans le système scolaire français. On parle alors de **primo-arrivants**. Des cours de soutien, en FLE, leur sont proposés.

Le FLE peut également se décliner en différentes spécialités :

- FOS : français sur objectifs spécifiques (notamment à visée professionnelle),
- FOU : français sur objectifs universitaires (à visée professionnelle),
- FLE aux enfants (à l'étranger).

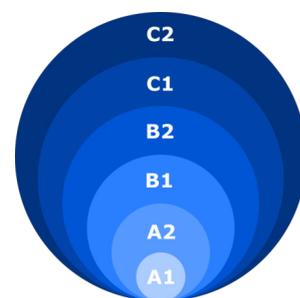
L'enseignement du français langue étrangère est très différent de celui du français langue maternelle. Il s'agit d'une discipline à part entière, pour laquelle il existe une formation. L'enseignant de FLE utilise diverses ressources dont les manuels de FLE ainsi que des documents de la vie de tous les jours : une affiche, un ticket de caisse, un formulaire d'inscription, un article de presse...

## Comment l'enseignement du FLE prend-il en compte les besoins de l'apprenant?

Le français langue étrangère se base sur un document qui répertorie les différents besoins des apprenants. Ce document s'appelle le **Cadre européen commun de référence pour les langues** (CECRL). Le CECRL a été conçu dans les années 2000 par le Conseil de l'Europe. Cet outil a permis l'harmonisation des niveaux et de l'enseignement des langues au sein de l'Europe.

Le CECRL définit différents niveaux de maîtrise de la langue ainsi que des savoir-faire : **A1, A2, B1, B2, C1 et C2**. Les niveaux A correspondent à des utilisateurs débutants, les niveaux B à des utilisateurs de niveau intermédiaire ou avancé et les C sont des utilisateurs expérimentés.

Les savoir-faire comme, inviter un ami à dîner, programmer un voyage avec un ami, raconter simplement sa journée de travail, décrire une émotion, ... relèvent du A1 et A2 alors que rapporter des propos entendus à la télévision, présenter son opinion de manière structurée relèvent plutôt du B1 et du B2.



© coe.int

Pour les enseignants de langue et les auteurs de manuels, le Cadre européen de référence est un outil essentiel qui permet d'élaborer des leçons, concevoir des programmes, des tests, des certifications. Nos collègues européens partagent les mêmes outils que nous. Le CECR a permis d'homogénéiser les niveaux, non seulement au

sein des écoles de langue en Europe mais également dans les collèges et les lycées.

## Comment se passe un cours de FLE ?

De nos jours, les méthodes d'enseignement sont **centrées sur les apprenants, leurs besoins, leur identité**. Le but de l'enseignement du FLE est de développer la capacité à communiquer dans des situations variées. Cela suppose une approche de l'enseignement basée sur l'écoute, le partage, la médiation. Cet enseignement privilégie les progressions pas à pas, les thèmes du quotidien, la découverte par les apprenants du fonctionnement de la langue.

Pour cela, l'enseignant fait d'abord connaissance avec ses étudiants. Il évalue leurs besoins, présente les objectifs, les modalités de travail. Il prend également le temps d'expliquer son rôle : faciliter la compréhension, aider les apprenants à atteindre leurs objectifs, créer un climat de confiance, neutre, dans lequel chacun aura sa place.

L'enseignant utilise un manuel, auquel s'ajoutent également des documents du quotidien ou bien, uniquement des documents de la vie de tous les jours qu'il recueille et organise selon une thématique, un contenu linguistique, un objectif.

En classe, l'enseignant favorise la communication entre lui et les apprenants ainsi qu'entre les apprenants eux-mêmes. Il propose des tâches pédagogiques tantôt à l'oral, tantôt à l'écrit, en variant les supports et les modalités. Le principe pédagogique consiste à mettre en place des activités permettant d'aller du simple vers le complexe, en partant toujours de ce que les apprenants connaissent déjà.

Depuis quelques années, les nouvelles technologies permettent de diversifier davantage les pratiques pédagogiques. En effet, les cours peuvent se dérouler sur site, enrichis grâce à l'utilisation des smartphones, des outils de partage, des tableaux numériques. Ils peuvent aussi être complètement en ligne.

## Quelle place a la culture dans un cours de FLE ?

Enseigner une langue étrangère, ce n'est pas seulement enseigner la grammaire. Les mots mêmes que l'on utilise véhiculent une histoire, une culture, un passé commun, des connotations.

En utilisant des documents authentiques, autrement dit des documents de la vie de tous les jours, l'enseignant met les apprenants au contact de contenus culturels. Ceux-ci peuvent relever de ce que les didacticiens appellent la « **culture savante** », celle que les natifs apprennent à l'école. Il peut s'agir d'une période historique, d'un poète, de la vie d'un artiste, du style d'une œuvre d'art. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas ce qui est le plus difficile à travailler en classe. L'étudiant lui-même pourra aisément trouver des biographies, des ouvrages historiques ou le site *Wikipédia* dans sa langue maternelle.

Le plus difficile à faire comprendre est la **culture dite « partagée »**, celle dont on ne trouve pas de trace écrite car elle s'apprend au sein de la famille, de manière implicite : les valeurs, l'esthétique, les gestes, les distances entre les personnes ou même la façon de se tenir à table... C'est cette culture partagée, presque inconsciente, que les non-natifs mettent longtemps à acquérir.

Pour faciliter l'organisation des supports d'apprentissage, on les classe par thème. Par exemple, la famille, la scolarité, le travail des femmes, les relations jeunes et moins jeunes... La découverte de ces phénomènes sociaux se fait par un travail de comparaison, analyse, réflexion appréciative.

En favorisant la médiation, l'enseignant met en place une **démarche interculturelle**, autrement dit, l'apprenant réfléchit sur sa propre culture, s'exprime, partage ses idées avec les autres en cherchant à dépasser ses propres stéréotypes.

**Marie-José LOPES**



---

**Marie-José Lopes** est professeure de français langue étrangère et formatrice à l'Alliance Française de Paris. Elle intervient dans des domaines variés de l'enseignement et de la formation : animation d'ateliers, création d'outils de formation, élaboration de programmes, visites de classe, tutorats... Elle est également auteure de manuels de FLE. Ses dernières publications sont *Inspire* (A1, A2) Hachette 2020, *Totem* (A1, A2, B1) Hachette 2015 et *Texto* (A1, A2, B1) Hachette 2015.

---